

LA MISSION LOCALE DU MEDOC

Association de loi 1901, appelée PAI O jusqu'en 1999, elle aide les jeunes de 16 à 25 ans à s'insérer professionnellement et socialement dans la vie active. Son siège se situe à Lesparre, 34 cours Jean Jaurès (☎ 05 56 41 06 12), mais des permanences sont assurées, sur rendez-vous, pour le Canton de Castelnau.



Les jeunes sont reçus par le conseiller ayant en charge leur Canton et des solutions leurs sont proposées, basées sur des entretiens individuels.

Au cours de ces entretiens, le conseiller pourra les aider à préciser leur projet professionnel, à intégrer une formation adaptée, à chercher et trouver un emploi et à régler leurs problèmes de logement, de santé ou de transport.

Pour le Canton de Castelnau les communes adhérentes sont au nombre de 16, le nombre de jeunes suivis pour l'année 2001 a été de 269 (199 en 2000) dont 24 pour Avensan.

La physionomie du Canton révèle que les filles sont plus nombreuses que les garçons (57% contre 43%) et que les choix professionnels concernent les activités du secteur tertiaire pour plus de la moitié des jeunes. Il faut remarquer que le Médoc n'offre pas de grosses possibilités dans ce secteur, mais les jeunes se déplacent assez facilement vers la CUB pour la formation ou l'emploi.



Pour le logement, les demandes sont de plus en plus importantes alors que l'offre est faible.

Pour la santé, des bilans sont systématiquement proposés aux jeunes ; ils sont gratuits et sont réalisés dans les locaux du centre d'examens de la CPAM à Bordeaux. Des plaquettes d'information sur la contraception et les maladies sexuellement transmissibles sont aussi à leurs dispositions.

Pour ceux qui en font la demande, un atelier multimédia peut être proposé pour la recherche d'emploi (rédaction de demande, motivation) et l'initiation aux nouvelles technologies (informatique, bureautique).

Le site de la Mission Locale : <http://perso.wanadoo.fr/mission.locale.medoc>